CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG

Annexe
LuxAIhub : 30 recommandations pour faire du Luxembourg un hub de l'intelligence artificielle

Les recommandations sont réparties en 2 catégories :

- Stratégiques : recommandations orientant les grandes décisions à long terme, en lien avec la vision du Luxembourg pour l'intelligence artificielle.
- Opérationnelles : recommandations visant l'amélioration des processus ou actions à court ou moyen terme.

Orientation I : Une utilisation à grande échelle de l'IA pour un boost de productivité

L'IA représente un formidable levier de productivité, à condition d'être adoptée rapidement et massivement. Il est urgent d'en accélérer l'adoption dans le secteur financier - pour renforcer sa compétitivité - et dans l'administration publique. L'intégration de l'IA dans les programmes scolaires et l'enseignement supérieur, la généralisation d'approches pratiques, ainsi que le renforcement des compétences des salariés à tous les niveaux de responsabilité constituent également des leviers essentiels à activer.

Le groupe de travail de la Chambre de Commerce propose donc les mesures suivantes :

1. **Encadrer l'adoption de l'IA dans le secteur financier afin de préserver la compétitivité du secteur**
2. **Rassembler les initiatives dans le domaine de l'IA sur un site internet dédié**
3. **Accélérer l'adoption de l'IA dans l'ensemble de l'administration publique**
4. **Intégrer l'IA dans les programmes scolaires et les parcours d'éducation supérieure**
5. **Passer de la théorie à la pratique pour assurer des gains de productivité effectifs**
6. **Promouvoir les programmes d'*upskilling* et de *reskilling* existants pour renforcer les compétences des travailleurs en IA**

Orientation II : Des financements renforcés et diversifiés pour soutenir le développement de l'IA

Le développement de l'IA au Luxembourg requiert des financements conséquents et accessibles rapidement. Pour éviter la fuite vers l'étranger des startups et d'entreprises prometteuses, il est essentiel de diversifier les sources de financement : capital-investissement, capital-risque, co-financements publics-privés. Pour renforcer son écosystème financier, le Grand-Duché doit attirer les grandes firmes et les front-offices des fonds de capital-investissement afin d'augmenter sa part de marché dans le flux d'affaires des startups s'implantant en Europe. S'agissant de l'attraction et de la rétention des talents étrangers, la mise en place d'un mécanisme d'actionnariat salarié adapté aux startups est préconisée pour renforcer leur compétitivité et leur attractivité.

Le groupe de travail de la Chambre de Commerce propose de :

7. **Attirer les grandes firmes et front-offices des fonds de capital-investissement et de capital-risque pour augmenter la part de marché du Luxembourg dans le flux d'affaires des startups qui s'installent en Europe**
8. **Renforcer les avantages fiscaux en faveur des fonds d'investissement ciblant les startups technologiques afin de faciliter leur installation au Luxembourg**
9. **Faciliter les investissements privés dans le capital-risque et le capital-investissement**
10. **Faciliter les investissements privés via la mise en place d'une réduction d'impôts pour encourager l'investissement des personnes physiques dans des startups actives dans l'IA**
11. **Introduire un mécanisme d'actionnariat salarié adapté aux startups afin d'attirer et de fidéliser les talents et ainsi renforcer l'attractivité du Luxembourg comme *startup nation***
12. **Renforcer et développer les co-financements publics-privés pour soutenir l'investissement en IA**
13. **Augmenter le taux du crédit d'impôt sur la bonification d'impôt à 25% pour les investissements directement liés à l'IA**

Orientation III : Une mise en œuvre de l'AI Act axée sur la promotion de l'innovation

Sur le volet règlementaire, la transposition du règlement européen sur l'intelligence artificielle (ou AI Act) en droit national est l'occasion de promouvoir l'innovation. Pour ce faire, des mesures, allant au-delà de ce que prévoit l'AI Act, sont nécessaires. Concrètement, le Luxembourg doit avoir comme objectif de devenir un véritable testing hub pour les entreprises de pays tiers et, grâce à son expertise juridique, se positionner en temps qu'*AI Legal Hub* européen.

Le groupe de travail de la Chambre de Commerce propose de :

14. **Créer un écosystème d'autorités nationales compétentes d'excellence**
15. **Mettre en place des *regulatory sandboxes* attractifs**
16. **Faire du Luxembourg un *AI legal Hub***

Orientation IV : Capitalisation sur les infrastructures et un renforcement de l'accès aux données publiques

Le Luxembourg doit capitaliser sur ses infrastructures souveraines et sécurisées - *data centers* Tier IV, Meluxina, clouds nationaux - et poursuivre ses investissements. Cette base solide lui permet d'aspirer au statut de hub européen du Private AI. Il est essentiel de garantir l'accès de ces infrastructures aux startups et PME, d'ouvrir davantage l'accès aux données publiques, et d'assurer une électricité décarbonée, fiable et compétitive pour soutenir le développement de l'IA.

Le groupe de travail de la Chambre de Commerce propose de :

17. **Définir stratégiquement des secteurs où le Luxembourg peut asseoir son leadership**
18. **Miser sur les infrastructures en IA existantes pour positionner le Luxembourg comme hub européen du *Private AI***
19. **Encourager de nouveaux investissements privés dans les infrastructures IA afin de renforcer l'engagement du secteur public**
20. **Exploiter pleinement les capacités du réseau électrique luxembourgeois et garantir un prix de l'électricité compétitif**
21. **Lever les barrières à la production de modèles souverains par des startups et des PME au Luxembourg**
22. **Renforcer l'accès aux données publiques pour les entités privées**

Orientation V : Une R&D intégrée et performante, fondée sur des collaborations d'excellence

Une recherche intégrée, orientée vers la création de valeur économique concrète (création de spin-offs) et la rétention des talents, sont indispensables au développement pérenne de l'intelligence artificielle. Cela suppose la mise en place d'un écosystème cohérent, fondé sur une coopération étroite entre chercheurs, entreprises et pouvoirs publics. Cette dynamique pourrait se concrétiser par la création d'un *Deep Tech Lab*, établi sous la forme d'un partenariat public-privé. Par ailleurs, il est impératif de hausser les ambitions du Luxembourg en matière de R&D (recherche & développement) en entreprise, en s'appuyant sur des mesures incitatives, notamment fiscales, pour stimuler la compétitivité du pays.

Le groupe de travail de la Chambre de Commerce propose de :

23. **Faire du futur *Deep Tech Lab* un catalyseur de l'innovation centré sur une approche intégrée pour faciliter le passage de la recherche au développement, puis à la commercialisation**
24. **Instaurer des mesures fiscales incitatives pour stimuler la R&D en entreprise**
25. **Adapter le système de prise de décision à la rapidité des cycles d'innovation des projets d'IA en particulier, et de la deep tech en général**
26. **Renforcer la collaboration entre le secteur public et la recherche**
27. **Miser sur la communication et l'accompagnement afin de multiplier les collaborations entre le secteur privé et la recherche**

Orientation VI : Une communication axée sur le LuxAIhub

Une communication proactive, adossée à une stratégie de *nation branding* en matière d'IA, doit constituer une priorité stratégique durable. À l'image de la promotion du secteur spatial, les avancées nationales en matière d'IA doivent faire l'objet d'une valorisation systématique sur la scène internationale. À la prospection actuelle doivent s'ajouter des actions coordonnées d'accompagnement des entreprises pour faciliter leur intégration dans l'écosystème. Par ailleurs, le Luxembourg doit renforcer sa participation aux réseaux internationaux dédiés à l'IA, afin de consolider ses partenariats stratégiques.

Le groupe de travail de la Chambre de Commerce propose de :

28. **Élaborer une stratégie *de nation branding* autour de l'IA**
29. **Mettre en place une prospection stratégique et un suivi systématique**
30. **Renforcer la présence du Luxembourg dans les réseaux internationaux**